



Section CFDT Ampère Cléon  
Syndicat Métaux 76 R.H.E.D

cfdt.cleon@renault.com  
Site Facebook: Cfdt Renault Cleon

## FLASH INFO CFDT SUITE AU CSE DE JUILLET 2026

### ACTIVITÉ PRÉVISIONNELLE JUSQU'AU MOIS DE SEPTEMBRE 2026 : STABILITÉ SANS RÉELLES PERSPECTIVES...

#### PRÉVISIONS FILIÈRE THERMIQUE

M9 : Stable

BV P : Stable

Pièces moteur H : Culasses seules

#### PRÉVISIONS FILIÈRE HYBRIDE

5DH : Baisse

PEB : Hausse

#### PRÉVISIONS FILIÈRE ÉLECTRIQUE

5AX : Stable

6AM : Stable

6AK : Stable

7DL : Stable

Rien d'extraordinaire sur ces prévisions d'activité. Comme en 2025, La **stabilité sans perspectives solides** caractérise aussi l'année 2026 ! Sans oublier que la stabilité affichée dissimule en réalité une tendance baissière sur certaines activités.

- ✚ Activité **Thermique** stable, mais en fin de vie.
- ✚ Activité **Hybride** en baisse, mais soi-disant compensée par l'activité Électrique.
- ✚ Activité **Électrique** stable...Espérons qu'elle sera aussi en capacité de compenser la chute programmée de l'activité Thermique, tant en termes de Production que d'Emploi...

### RISQUES PSYCHOSOCIAUX : HABILE STRATAGÈME DE LA DIRECTION...

Très habilement, la Direction utilise un Questionnaire inapproprié pour définir son « **Diagnostic Usine** » sur les Risques Psychosociaux et le stress au travail. En effet, ce « **Questionnaire d'auto-évaluation de stress perçu** », dit de **COHEN**, tend à orienter les causes racines des troubles psychosociaux et maladies psychologiques identifiés vers la sphère Personnelle plutôt que Professionnelle !

Une manœuvre insidieuse visant à se dédouaner en cas d'Accident du Travail Psychologique !!!

Aussi la CFDT a suggéré à la Direction et au Médecin du Travail Référent d'utiliser le Questionnaire de GOLLAC (QR Code ci-joint), lequel fait essentiellement référence aux Conditions de Travail et à la Souffrance au Travail !

Un outil de prévention des RPS visiblement écarté par notre Direction, lui évitant ainsi d'assumer ses responsabilités en la matière...



## PLAN CHALEUR 2026 : LA CFDT RAPPELLE LE DROIT DU TRAVAIL !

Pour rappel, la CFDT dénonce depuis plusieurs mois l'absence d'Information – Consultation du CSE sur le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels et plus particulièrement sur cette mise à jour inacceptable concernant le Plan Chaleur 2026 (**Risques liés aux Ambiances Thermiques**) !

Aussi sur ce point la Cfdt a obtenu gain de cause : En effet, La Direction reconnaît cette transgression et s'engage en séance à respecter la législation en la matière et donc à consulter le CSE sur le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels et ses Mises à Jour.

### RECLASSEMENT SUITE À INAPTITUDE : LA DIRECTION RESPECTE ENFIN LE DROIT DU TRAVAIL EN MATIÈRE DE « DÉMARCHE DE MAINTIEN DANS L'EMPLOI » : MAIS, IL Y A UN MAIS !

L'Employeur est tenu à une « **Obligation de Reclassement** » de chaque salarié déclaré inapte à son poste de travail suite à une Maladie Professionnelle, un Accident du Travail ou une Maladie ou un Accident d'origine non professionnelle.

Aussi, dans le cadre de cette « **Obligation de Reclassement** », les élus du CSE doivent obligatoirement être consultés préalablement à la proposition de poste faite au salarié inapte par l'employeur.

Et bien sachez que notre nouvelle DRH, Présidente du CSE, a respecté cette obligation et la loi en matière de reclassement et de « démarche de maintien dans l'emploi » ! C'est une Première pour notre Site et c'est à souligner ! Car pour rappel, notre DRH précédente consultait directement et uniquement le CSE sur l'impossibilité de reclassement et le licenciement du salarié pour inaptitude !!!

De fait, pour la CFDT, cette Information-Consultation obligatoire « intermédiaire » est donc bienvenue dans l'intérêt du salarié et de son maintien dans l'emploi !

Toutefois, lors des deux premières Informations-Consultations concernant deux salariés inaptes à leur poste, la CFDT a pris part au vote en exprimant ses doutes sur la pertinence des postes proposés et par voie de conséquence, sur la loyauté de la Direction quant à sa politique de maintien dans l'emploi...Mais nous ne perdons pas espoir à ce stade...